



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
 MINISTERE DES MINES / C.T.C.P.M  
 Courrier reçu le 15-05-2024  
 Sous le n° 1572  
 Signature: [Signature]

MINISTÈRE DES MINES  
 SECRETARIAT GENERAL DES MINES

*Le Secrétaire Général*

Kinshasa, le 09 MAI 2024

N/Réf. : BUR/SG.MINES/01/1093/2024

**Transmis copie pour information à :**

- Son Excellence Madame la Ministre des Mines
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre des Mines (TOUS) à **KINSHASA/GOMBE**
- Monsieur l'Inspecteur Général de l'IGM ;
- Monsieur le Directeur Général du CEEC ;
- Monsieur le Directeur général du CAMI ;
- Monsieur le Directeur Général du FOMIN ;
- Monsieur le Directeur Général du SAEMAPE ;
- Monsieur le Directeur Général du SGN-C ;
- Monsieur le Coordonnateur de la CTCPM ;
- Monsieur le Directeur-Chef des Services des Mines ;
- Monsieur le Directeur-Chef des Services de Protection de l'Environnement Minier ;
- Monsieur le Directeur-Chef des Services de Géologie ;
- Monsieur le Directeur-Chef des Services des Carrières ;
- Monsieur le Directeur-Chef des Services d'Hygiène, Sécurité et Protection ;
- Monsieur le Directeur-Chef des Services de Réglementation et Contentieux. (TOUS) à **KINSHASA/GOMBE**
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial en charge des Mines de la Ville-Province de Kinshasa
- Madame la Cheffe de Division Urbaine des Mines de la Ville-Province de Kinshasa (TOUS) à **KINSHASA/GOMBE**

**A Monsieur l'Associé-Gérant du Cabinet PATHY LIONGO & ASSOCIATES LAW FIRM SCP**

144, Boulevard du 30 juin, Immeuble Fini & Naval, 3ème Etage, App 3 à **KINSHASA/GOMBE**

**Monsieur l'Associé-Gérant,**

Conformément à l'article 8 ter du Décret n° 038/2003 du 26 Mars 2003 portant Règlement Minier, tel que modifié et complété par le Décret n° 18/024 du 08 Juin 2018, je vous transmets, en annexe de la présente, pour toutes fins utiles, l'original de l'Arrêté Ministériel n° 00164/CAB.MIN/MINES/01/2024 du 02 mai 2024 portant agrément de **PATHY LIONGO & ASSOCIATES LAW FIRM SCP** au titre de **Mandataire en Mines et Carrières**.

Tout en vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer, **Monsieur l'Associé -Gérant**, l'expression de ma parfaite considération.

Le secrétaire général  
**Jacques RAMAZANI LUTUBA**

*ECI FEI SAD (info)*  
*ECI FEI SAD (publication)*  
*Tout les jours*  
*20/05/2024*  
*ECI/INFONET et doc*  
*Pour disposition*  
*24/05/24*

**Objet : NOTIFICATION ADMINISTRATIVE**  
 Arrêté Ministériel n° 00164/CAB.MIN/MINES/01/2024 du 02 mai 2024 portant agrément au titre de mandataire en mines et carrières  
 Doss. : **PATHY LIONGO & ASSOCIATES LAW FIRM SCP**





**MINISTÈRE DES MINES**

*La Ministre*

**ARRETE-MINISTERIEL N° 00164 / CAB.MIN/MINES/01/2024**  
**DU... 02 MAY 2024... PORTANT AGREMENT DE PATHY LIONGO & ASSOCIATES**  
**LAW FIRM SCP AU TITRE DE MANDATAIRE EN MINES ET CARRIERES**

**LA MINISTRE DES MINES,**

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/ 2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, telle que modifiée et complétée par la Loi n° 18/001 du 9 mars 2018, spécialement en ses articles 10 littera n et 25 ;

Vu l'Ordonnance n° 22/002 du 07 janvier 2022 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les Membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères, spécialement en son article 1<sup>er</sup> B, point 35 ;

Vu l'Ordonnance n° 21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres, telle que modifiée et complétée par l'Ordonnance n° 23/030 du 23 mars 2023 ;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, tel que modifié et complété par le Décret n° 18/024 du 08 Juin 2018, spécialement en ses articles 32 à 38 ;

Considérant la demande d'agrément au titre de Mandataire en Mines et Carrières introduite en date du 12 décembre 2023 par **PATHY LIONGO & ASSOCIATES LAW FIRM SCP** ainsi que les pièces requises y jointes ;

Attendu que le requérant a réuni les conditions légales et réglementaires d'agrément au titre de Mandataire en Mines et Carrières ;

Sur avis favorable de la Direction des Mines ;

*aut*



## ARRÊTE :

### Article 1<sup>er</sup>

L'agrément au titre de Mandataire en Mines et Carrières est accordé à **PATHY LIONGO & ASSOCIATES LAW FIRM SCP** ayant son siège au n° 144, Boulevard du 30 juin, Immeuble Fini One & Nawal, 3<sup>ème</sup> Etage, Appartement 3A, Commune de la Gombe, Ville-Province de Kinshasa est représenté par les personnes ci-après :

- Pathy LIONGO BOOTSI ;
- Antoine LUNTADILA KIBANGA ;
- BILIS LOTENGO Billys ;
- Yannick YEMBA OLELA ;
- Déborah MPOMBOLO MBUNGU

### Article 2 :

L'agrément en qualité de Mandataire en Mines et Carrières confère à **PATHY LIONGO & ASSOCIATES LAW FIRM SCP** le droit de représenter, de conseiller et/ou d'assister toute personne intéressée dans l'octroi et l'exercice des Droits Miniers et de Carrières ainsi que dans le contentieux y afférent.

### Article 3 :

Le Mandataire en Mines et Carrières dont l'agrément est ainsi accordé, sera inscrit sur la liste des Mandataire en Mines et Carrières qui sera publiée par la Direction des Mines.

### Article 4 :

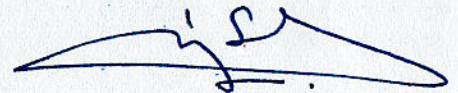
La Durée de validité d'agrément au titre de Mandataire en Mines et Carrières est de 4 ans renouvelables à compter de la date de la signature du présent Arrêté.

### Article 5 :

Le Secrétaire Général aux Mines est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le **02 MAY 2021**

**Antoinette N'SAMBA KALAMBAYI**



### Ampliations :

- Cabinet du Ministre des Mines : 2
- Secrétaire Général aux Mines : 1
- Direction des Mines : 1
- Cadastre Minier : 1
- Maître Pathy LIONGO : 1